

Mars 2024

VIE COMMUNALE

ACQUISITIONS AU BÉNÉFICE DES ASSOCIATIONS

Le Département de la Vendée a décerné au début de l'année 2023, **le Label « Vendée Double Cœur »** à la commune. **Il consacre notre soutien quotidien envers nos associations et nos bénévoles.**



Dans ce cadre, une subvention de 2 000 € nous a été octroyée. Avec cette somme, la commune a :

- adhéré à la Maison Départementale des Associations de la Vendée. Cette adhésion permet à la MDAV d'assurer ses missions de conseils gratuits auprès de toutes les associations vendéennes. La MDAV s'engage à nous accompagner dans nos actions en faveur de nos associations.
- acquis une enceinte de sonorisation portative et des grilles d'exposition mises à disposition gratuitement des associations sur réservation.
- installé un point d'accès WIFI dans les salles associatives Arletty et Georges Feydeau (Espace Richelieu).



MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Notre traditionnel goûter des aînés, organisé à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, a réuni nos aînés de 65 ans et plus le samedi 9 mars 2024.

Ce sont plus de 130 dionysiens qui ont répondu à l'invitation pour partager un après-midi animé par « Olivier pi Fanie », couple de chanteurs, conteurs et musiciens patoisants. Des instruments insolites faits de bric et de broc mettent une pointe d'humour supplémentaire à leur spectacle qui a été très apprécié des participants.



Ce rassemblement est aussi le prétexte de faire le lien entre 2 générations par la présence de 9 enfants du CME et du Pass'Ado qui ont endossé la casquette de serveurs le temps d'un après-midi. Cet échange a été très apprécié d'un côté comme de l'autre: les jeunes sont heureux de se montrer utiles et les invités étaient ravis de se faire servir par ces petits jeunes souriants et dynamiques.

Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !

IDÉES SORTIES



Le Printemps Dionysien

Vendredi 19 avril 2024 à partir de 17h00

Parking côté SPAR

Pour la énième fois, la commission Tourisme et Culture organise une soirée festive et conviviale avec la participation des associations et commerçants.

Une vente de plants de légumes et de fruits est organisée par l'A.P.E.L de l'école Notre-Dame.

Le rendez-vous est donné sur le parking côté SPAR dès 17h : Restauration sur place, buvette, saucissons, miel, vin, poulets, pigeons et conserves de sardines.

À partir de 18h et jusqu'à 21h :

Musique live avec le duo musical « Chante et Danse »

Venez nombreux pour profiter d'un moment festif et convivial, en compagnie de producteurs, de créateurs, d'associations et commerçants dionysiens.

Séances de variétés

« Le Foyer des Jeunes aux Jeux Olympiques »

Samedi 27 avril, vendredi 3 mai et samedi 4 mai à 20h30

Salle Richelieu

Chaque année, c'est un événement attendu avec impatience : les séances de variétés organisées par le foyer des jeunes.

Portés par une motivation débordante, les jeunes ont hâte de fouler à nouveau les planches pour vous dévoiler leur tout nouveau spectacle sur le thème des Jeux Olympiques.

Pour certains, c'est une première expérience, mais tous partagent le même plaisir d'être sur scène, créant ainsi des souvenirs inoubliables. Au programme de ce spectacle : sketches, danses, chants...

La présence du public est cruciale, alors venez nombreux les encourager !

Réservations au 06 47 89 71 32



Du mardi 5 mars au samedi 4 mai, l'Office de tourisme Vie et Boulogne vous propose de découvrir la nouvelle exposition « Les gardiens des espaces verts ».

À l'approche de la 1^{ère} édition des Florales en Vendée, l'Office de tourisme Vie et Boulogne, en collaboration avec divers intervenants nature, propose l'exposition « **Les Gardiens des Espaces Verts** » qui offre une **nouvelle perspective sur le travail quotidien des agents** en charge de la mise en valeur des espaces verts dans les communes du territoire.

L'objectif de cette initiative est de **sensibiliser le public à l'importance cruciale de préserver et de maintenir les espaces verts**, tout en célébrant le dévouement de ceux qui œuvrent au quotidien pour maintenir la beauté de notre environnement naturel.

Venez **découvrir ces photographies qui offrent un regard inédit sur le travail** souvent invisible, mais essentiel, de ceux qui veillent sur le cadre de vie des habitants. Ces gardiens de la nature façonnent la beauté de notre environnement et de notre cadre de vie au travers de leurs nombreuses missions.

Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme du mardi 5 mars au samedi 4 mai :

- du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.
- le mardi de 9h30 à 12h30.



INFO

Pour ceux qui ont l'œil, vous reconnaîtrez certainement le visage de certains de nos agents !

INFORMATIONS COMMUNALES



À LOUER

LOCAL À LOUER

dans la maison de santé.
Disponible au 15 juin 2024.

- Surface de 20,67m².
- Spacieux et lumineux, idéal pour recevoir votre clientèle.
- Salle d'attente commune à tous les professionnels

Plus de renseignements en
mairie : 02 51 41 48 48 ou
contact@saintdenislachevasse.fr

UN NOUVEAU NOM POUR L'ESPACE DE JEUX !



Les conseillers municipaux enfants CME souhaitent la participation de tous les enfants à partir du CP pour trouver **un nom à l'espace de jeux public situé près de l'Ilot Mômes**.

Propositions à déposer dans les boîtes à idées placées dans les écoles et à la mairie, **avant le 17 avril**.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de Saint-Denis-la-Chevassse.

Il est encore possible de vous inscrire le site www.service-public.fr ou en Mairie. Pour pouvoir voter pour les prochaines élections de juin, la date limite est fixée **au 3 mai 2024**.

La carte électorale délivrée en 2022 reste valable. Seuls les nouveaux inscrits de l'année recevront une nouvelle carte d'électeur.

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

20 FÉVRIER 2024

COÛT DE L'ÉLÈVE DE L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT

Chaque année, un bilan du coût d'un élève à l'école publique est établi afin d'attribuer la même somme à l'école privée, suivant le contrat d'association. Le bilan de l'année 2023 indique un montant des dépenses de fonctionnement affectées à l'école publique qui s'élève à 100 556,23 € pour une moyenne de fréquentation de 112 élèves, ce qui établit le coût d'un élève à 897,82 € arrondi à 898 € pour l'année 2024. Ce coût servira de base pour :

- la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année scolaire 2023-2024, dans le cadre du contrat d'association : 154 élèves x 898 € = 138 292 €
- demander la participation financière pour les élèves extérieurs fréquentant l'école publique Charles Perrault de notre commune.

ÉTUDE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2024 POUR LES ASSOCIATIONS

Plusieurs associations ont déposé des demandes de subventions à la commune. Après étude, le versement total serait de 15 474,72€ (- 29,79% par rapport à l'année passée).

PRÉSENTATION DU « PROJET MOBILITÉ » DE L'ILOT MÔMES

Dans un projet d'écomobilité et afin de diminuer le coût du transport entre le centre périscolaire et l'école, une réflexion est menée pour l'achat d'un vélo cargo ou d'un woodybus.



Elle sera affinée avec les éléments suivants pour une prise de décision par les élus :

- Comparatif du coût avec un véhicule thermique
- Schéma d'organisation pratique (agents, enfants, sécurité...)
- Avantages / Inconvénients de chaque dispositif (coût, type d'utilisation, éducation des enfants, ...)
- Plan de financement envisagé (subventions...)



À VOS AGENDAS !!!

- 2 avril au 4 mai : Exposition Le Voyage | Association Arc en Ciel | Médiathèque ▶
- 6 avril : Soirée périgourdine – Méca Club Dionysien | Salle Ocarina
- 14 avril : Bal | Club Fleurs d'Automne | Salle Ocarina
- 19 avril : Printemps dionysien | Espace Jean Yole
- 20 avril : Tournoi gentleman | Tennis de table | Complexe sportif
- 27 avril, 3 et 4 mai : Séances de variété | Foyer des Jeunes | Espace Richelieu
- 27 avril : Tournoi féminin de foot | ESD Football | Complexe sportif

PRÉSENTATION DU PROJET RETENU POUR LES FLORALIES

Dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Départemental, une subvention de 1 500€ a été attribuée pour le projet. De ce fait, la commune recevra également une mascotte, à l'effigie des Florales.

Le projet porte sur une gestion différenciée des espaces avec comme thématique « Le jardin des simples ».

CRÉATION D'UN POSTE DE RÉFÉRENT TECHNIQUE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Compte-tenu du départ d'un agent au sein du service restauration scolaire et de la ré-organisation de ce poste en terme de temps de travail, il est validé la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à 85 %.

MISE EN PLACE D'UNE CAUTION POUR LE PRÊT DE L'ENCEINTE PORTATIVE

La Commune a acheté une enceinte portative qui peut être mise à disposition gratuite des associations locales pour une manifestation. Compte-tenu de l'investissement de cette enceinte (599€ TTC), le conseil municipal a mis en place une caution à hauteur de 300€.



Mairie de Saint-Denis-la-Chevasse

6 rue Abbé Pierre Arnaud

85170 SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE

Tél : 02 51 41 48 48 | contact@saintdenislachevasse.fr

www.saintdenislachevasse.fr | www.facebook.com/stdenislachevasse

Ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi de 9h00 à 14h00, les 1ers et 3èmes samedis de 9h15 à 12h00